

Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Quarante et unième session
Genève, 8 – 11 avril 2019

PROPOSITION DE LA DÉLÉGATION DE LA SUISSE

Document établi par le Secrétariat

Dans une communication datée du 22 mars 2019, la délégation de la Suisse a transmis au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) la proposition qui figure dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

PROPOSITION DE LA SUISSE

Suivant l'invitation du président du SCT adressée lors de la quarantième session aux membres et aux organisations intergouvernementales de propriété intellectuelle dotées du statut d'observateur à proposer des thèmes éventuels pour des séances d'information d'une demi-journée qui seraient organisées dans le cadre du SCT, et dans la perspective de l'examen, lors de la quarante-et-unième session, des thèmes à aborder dans ces séances d'informations, la délégation de la Suisse propose les thèmes suivants :

- Moyens juridiques pour faire cesser l'utilisation illicite de noms de pays, d'autres noms géographiques et d'indications géographiques sur Internet
- Protection des indications géographiques dans les marques combinées
- Possibilités juridiques, autres que l'enregistrement d'un titre de propriété intellectuelle, permettant de restreindre le droit d'utiliser une indication géographique
- Évaluation des notions d'imitation et d'exploitation indue de la notoriété d'une indication géographique

[Fin de l'annexe et du document]